

Projet éolien de Fresné-la-Mère

Lettre d'information #1 - Novembre 2025

LE MOT DE LA CHEFFE DE PROJET



Depuis plusieurs mois, nous étudions l'opportunité de réaliser un projet éolien sur la commune de Fresné-la-Mère. Depuis 2024, une première phase de pré-faisabilité nous a permis de nous assurer de l'accord des élus de la commune et des propriétaires et exploitants des zones pour le lancement d'études.

Aujourd'hui, nous sommes prêts à démarrer les études qui composent un projet éolien. Ce sont ces longues études (deux ans environ) qui nous permettront de répondre aux questions que vous vous posez : combien d'éoliennes ? De quelle taille ? À quels emplacements ?

Ce projet de transition énergétique et écologique, nous le développerons en toute transparence et en concertation. Vous serez informés de chaque étape, et nous avons à cœur de le co-construire avec vous.

Agathe Lesage

Cheffe de projet RWE Renouvelables France
agathe.lesage@rwe.com

LA PREMIÈRE ÉTAPE : LA POSE DU MÂT DE MESURE

Dans le cadre d'une étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et locales sur la ressource en vent. La conception du projet (implantation et modèle retenu d'éolienne) dépend en partie de ces données.

Un mât de mesure des vents a donc été installé en novembre au sein de la zone de projet, pour une durée d'environ deux ans. Ce mât est d'une hauteur de 120 mètres.

Il comporte des girouettes et anémomètres à différentes hauteurs. Ces instruments nous donneront des informations sur la vitesse et la direction des vents dominants. Des micros seront également installés pour enregistrer l'activité des chiroptères (chauves-souris) en altitude, dans le cadre de l'étude environnementale.

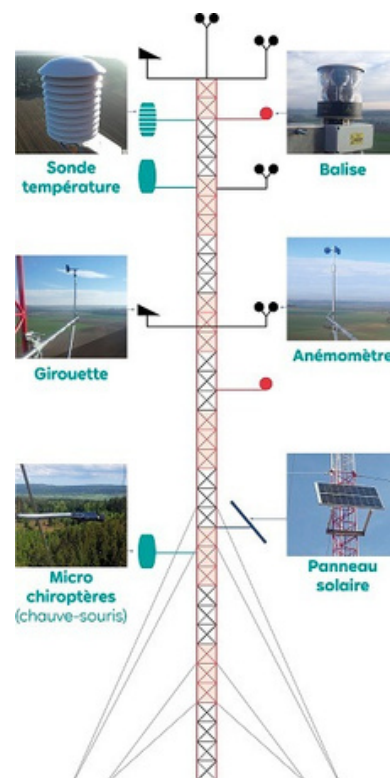


Illustration : schéma d'un mât de mesure

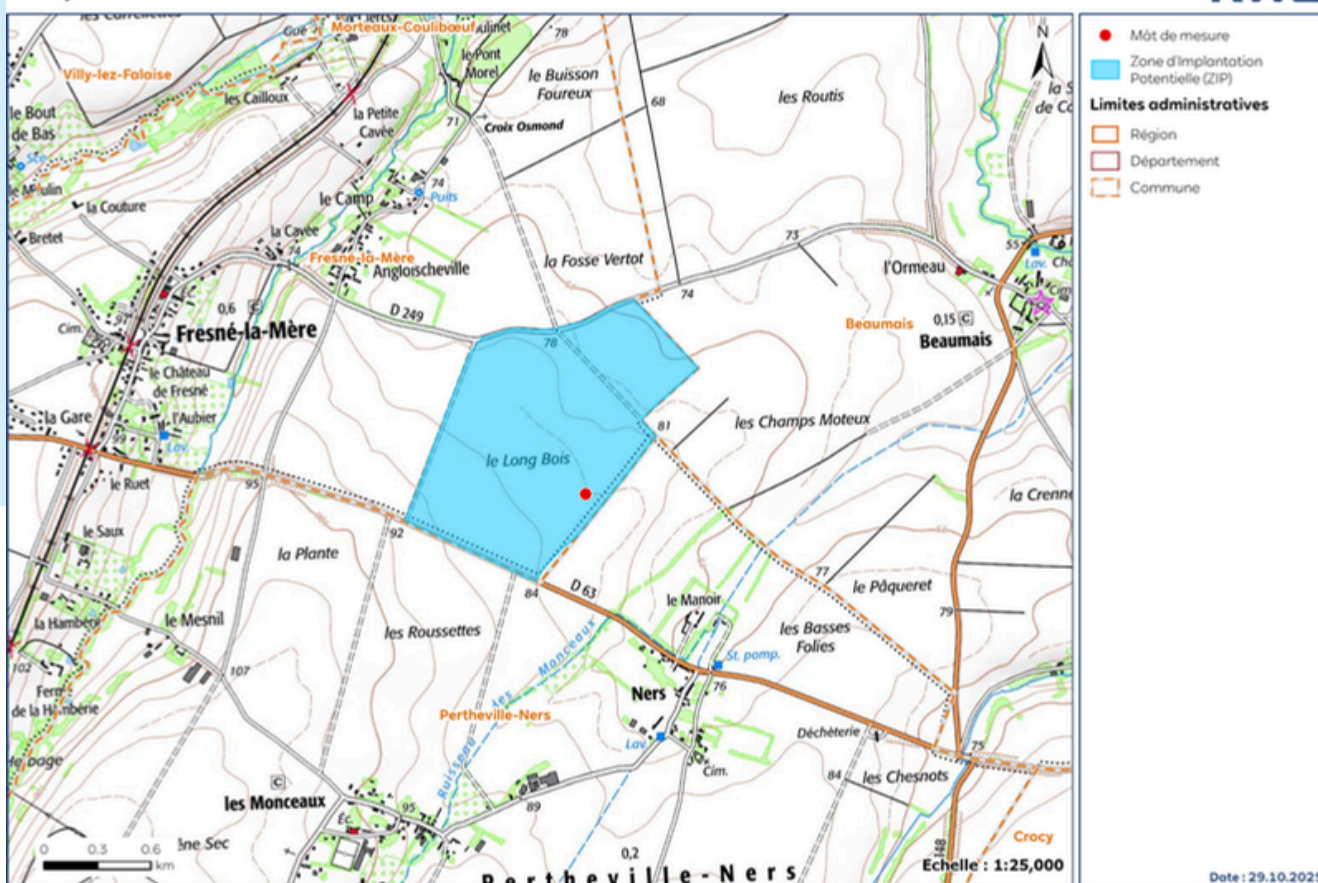
Le projet en synthèse

OÙ SE SITUE LA ZONE D'ÉTUDES ?

Dans le cadre d'un projet éolien, la définition de la zone d'études est le résultat de la superposition de plusieurs contraintes réglementaires : humaines, aéronautiques, environnementales ou paysagères.

La prise en compte de ces contraintes nous a permis de dégager une zone potentiellement favorable au développement d'un projet éolien, située au Nord-Est de la commune de Fresné-la-Mère.

Projet éolien de Fresné-la-Mère

RWE

LES CHIFFRES CLÉS SUR LE POTENTIEL PROJET ÉOLIEN



2 à 3
éoliennes

Un parc de 2 à 3 éoliennes d'une hauteur maximale de 200 m (bout de pale) est envisageable à Fresné-la-Mère.



5,7
MW

La puissance unitaire par éolienne pourrait être de 5,7 MW, soit une puissance totale comprise entre 11,4 MW et 17,7 MW.

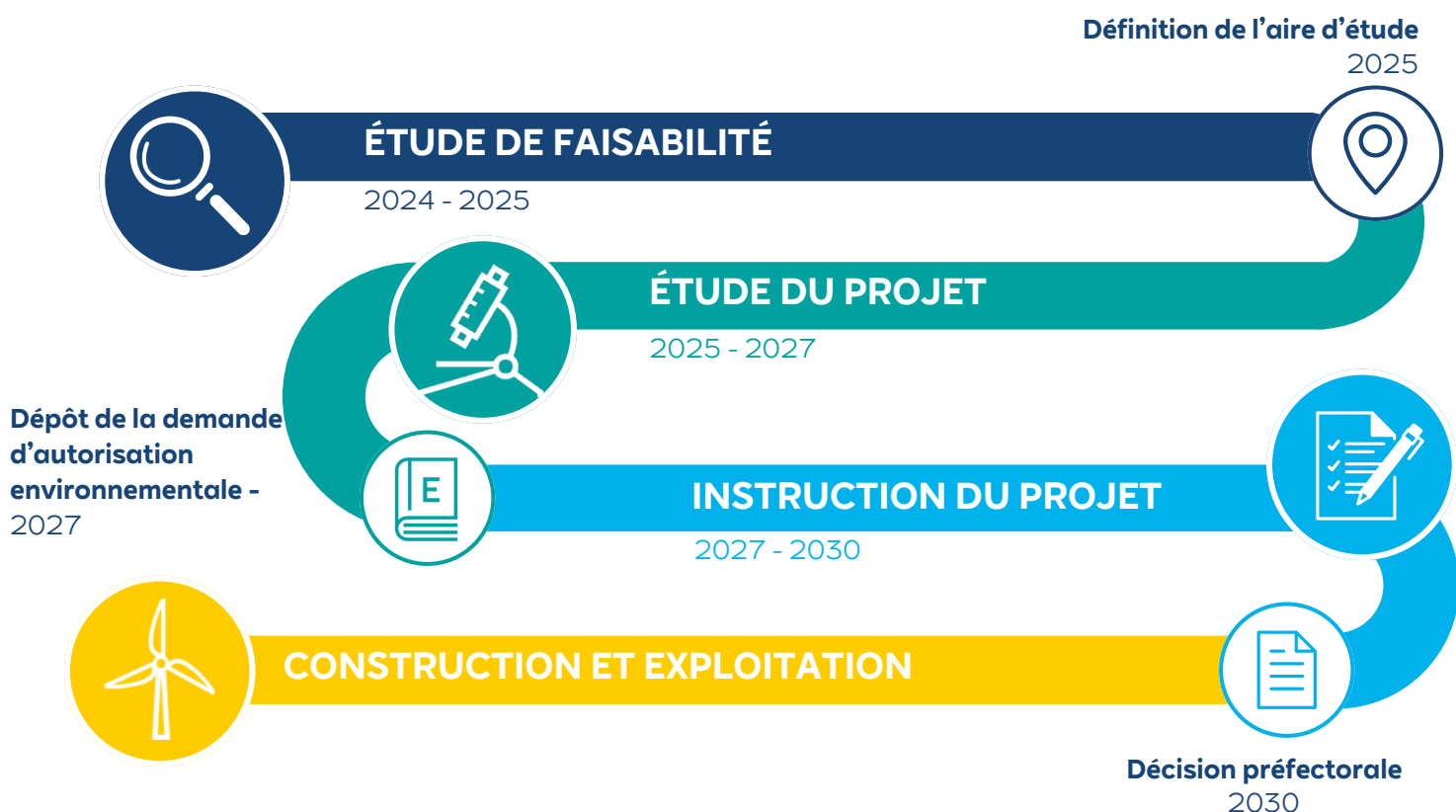


4 400
foyers

3 éoliennes de 5,7 MW, permettraient l'alimentation de 4 440 foyers en électricité, soit 9 900 habitants (chauffage électrique compris).

Le planning et les études du projet

Le développement d'un projet éolien est une démarche exigeante sur le long terme (5 à 7 ans en moyenne, en France) et s'appuie sur d'importantes études qui seront réalisées par des bureaux d'études indépendants : naturalistes, paysagers et acoustiques notamment. Les résultats de ces études nous permettront d'avancer dans la définition du projet éolien : nombre, gabarit et emplacements des machines.



L'étude environnementale

Réalisée sur un cycle biologique complet, l'étude environnementale repose à la fois sur des études bibliographiques et des relevés de terrain. Pour les chauves-souris, ces expertises de terrain sont complétées par des écoutes, au sol et en hauteur, réalisées en continu à l'aide de micros fixés sur le mât de mesure. Dans un second temps, l'étude visera à proposer des mesures pour **Eviter-Réduire-Compenser** les impacts potentiels.

L'étude paysagère

Elle analyse l'état initial dans lequel s'inscrit le projet éolien : présence de monuments historiques, de sites emblématiques, de structures naturelles, de reliefs, etc. Puis elle recense les zones de visibilité et de sensibilité du projet éolien, et réalise des photo-montages pour simuler l'impact visuel du parc depuis une quarantaine de points de vue. A partir de là, l'implantation est réétudiée pour atténuer la visibilité.

L'étude acoustique

L'étude acoustique consiste à poser des sonomètres au sein des habitations proches de la zone de projet durant 4 à 6 semaines (avec l'accord des riverains concernés). Les données récoltées permettent de connaître l'ambiance sonore de la zone et de simuler l'impact acoustique du parc, afin d'anticiper d'éventuels dépassements réglementaires et de prévoir le bridage voire l'arrêt des éoliennes sur les périodes déterminées comme sensibles.

Les avantages de l'éolien

Une production propre

12 mois, c'est le temps dont a besoin une éolienne pour produire la quantité d'énergie qui a été nécessaire à sa fabrication et son installation, c'est ce qu'on appelle le temps de retour énergétique. Pendant l'exploitation, l'éolienne n'émet aucun gaz à effet de serre et ne produit aucun déchet. Enfin, une éolienne est recyclable à 95 % en fin de vie.

Une technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 10.

Une faible emprise au sol

Une plateforme éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol, elle n'est pas concurrente des activités agricoles.

Une industrie compétitive

L'énergie éolienne est l'énergie renouvelable la moins chère, et s'approche des tarifs de l'énergie électronucléaire.

Une ressource importante et inépuisable

Grâce à ses façades maritimes, la France possède le 2ème gisement de vent en Europe. À un instant T, le vent souffle toujours quelque part sur le territoire.

Objectifs régionaux

La région Normandie s'est fixée comme objectif l'installation de 1900 à 2125 MW d'énergie éolienne installée en 2030. Au 30 Juin 2025, 1 565 MW sont installés.

Foire aux questions

Pourquoi développer l'éolien terrestre en France ?

L'énergie éolienne est propre, renouvelable et locale. Elle ne rejette pas de CO₂ et sa source (le vent) est gratuite et inépuisable.

L'éolien terrestre doit occuper une place importante dans le mix énergétique français. La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) prévoit un parc éolien terrestre d'environ 34 à 40 GW à l'horizon 2028, objectif encore en cours de réalisation. Le Pays de Falaise souhaite que les énergies renouvelables couvrent 39% de la consommation locale, il va donc falloir doubler la production d'énergies renouvelables sur le territoire intercommunal pour atteindre cet objectif d'ici 2030.

Pleine de perspectives, l'énergie éolienne est également créatrice d'emplois : elle représente plus de 25 000 postes et participe activement à la décarbonation, à la réindustrialisation et au dynamisme économique des territoires.

La durée de vie d'une éolienne est de 25 ans.

Que se passe-t-il à la fin de l'exploitation du parc ?

A la fin de leur exploitation, les éoliennes sont démantelées entièrement : les mâts, les pales et les fondations sont retirés et, depuis le 1er janvier 2024, 95 % de leur masse totale (fondations incluses) doit être réutilisés ou recyclée. La société RWE est responsable du démantèlement et en aucun cas il n'est demandé au propriétaire de la parcelle ou à la commune de réaliser le démantèlement à sa place, même en cas de faillite.

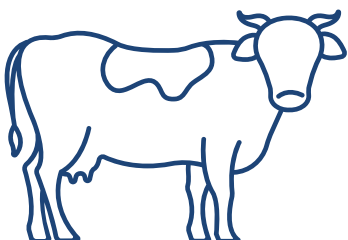
Les fondations excavées sont ensuite remblayées par de la terre de caractéristique comparable à la terre en place à proximité de l'installation.

Quelles sont les retombées économiques d'un projet éolien pour le territoire ?

Un projet éolien génère des retombées économiques pour le territoire d'implantation, sous de multiples formes. Premièrement, sous la forme de taxes perçues par les communes et la Communauté de communes (Impôt Forfaitaire des Entreprises de Réseaux, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, Cotisations Foncière des Entreprises etc.) Des estimations pourront être présentées lorsque le nombre d'éolienne et leur puissance seront connus plus précisément. Deuxièmement, sous la forme de création d'emplois. Et troisièmement via des mesures d'accompagnement qui seront définies avec les acteurs locaux.

30

C'est le nombre d'emplois créés pour la construction et la maintenance d'un parc de 3 éoliennes (prestataires inclus).



Les éoliennes ont-elles un impact sur la santé animale ?

Les études menées en France et à l'étranger (ANSES, INRAe) montrent que les éoliennes n'ont pas d'impact avéré sur la santé ou le comportement des animaux. Lorsque des difficultés sont observées dans un élevage proche d'un parc éolien, cela peut être dû à d'autres causes locales (installations électriques défectueuses, changements d'habitude du troupeau). Chaque situation doit être analysée précisément, c'est pourquoi RWE met le dialogue avec les exploitants au cœur de sa démarche de concertation pendant la construction et l'exploitation du parc éolien.

Qui sommes-nous ?

RWE RENOUVELABLES FRANCE

Filiale du groupe RWE, RWE Renouvelables France est une Société à mission en France qui compte parmi les principaux développeurs et producteurs d'énergies renouvelables.

Avec plus de 250 collaborateurs répartis à travers 7 agences régionales, nos équipes développent, financent, construisent et exploitent des parcs éoliens et solaires.

NOTRE PRÉSENCE DANS LA REGION NORMANDIE

RWE



NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION NORMANDIE :

Du fait d'un régime de vent favorable, la Normandie est une région avec un fort potentiel de développement éolien lui permettant de participer pleinement à la transition énergétique. Notre société est à l'origine du développement de plusieurs parcs éoliens en Seine-Maritime, ainsi, nous accompagnons le développement des énergies renouvelables dans la région en valorisant la transparence et le dialogue permanent avec toutes les parties prenantes afin de favoriser la meilleure intégration possible des projets.



Contacter la cheffe de projet

Agathe LESAGE
agathe.lesage@rwe.com

